

Concubinage, mariage, Pacs... Que choisir ?

19/02/2020



Actus Agricoles

Imposition, propriété des biens, sort des dettes, succession... Le choix du mode d'union du chef d'exploitation a des impacts importants sur l'entreprise agricole, qu'il faut savoir anticiper. Le mariage reste le statut le plus protecteur.

LIRE l'article de Sandrine Collet, expert-comptable associée du cabinet **Altonéo**, publié sur [Terre-Net](#) le 17 février 2020.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/mariage-pacs-ou-concubinage-faire-le-bon-choix-pour-entreprise-agricole/>